



CHSCT du 27 janvier 2015

déclaration FSU

Madame la présidente du CHSCT, mesdames et messieurs,

Les élections professionnelles auraient dû être un rendez-vous important mais le gouvernement n'en n'a pas créé les conditions : campagne d'information peu lisible, complexité des différentes opérations de vote, le taux de participation reste faible. C'est pourquoi, la FSU demande un retour au vote sur le lieu de travail avec un véritable bureau de vote, pour redonner à ces élections toute la solennité qu'elles n'auraient pas dû perdre.

Nous honorerons ce nouveau mandat, comme nous l'avons fait depuis la mise en place des CHSCT, en portant les revendications de notre profession, visant l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels.

L'investissement des différents acteurs et notamment des représentants du personnel, a permis peu à peu de promouvoir la culture de la santé au travail. Il devient désormais moins surprenant d'évoquer la qualité de vie au travail. L'appropriation des DUER par les équipes avance, et les personnels adressent plus fréquemment leurs questions au CHSCT. Il nous faut poursuivre nos travaux dans ce sens, en promouvant notamment largement l'usage des différents registres de sécurité dans toutes les écoles, les établissements et les services.

Le 9 janvier dernier à Dammartin en Goëlle, la sécurité de nos collègues et de leurs élèves a été soumise à rude épreuve, lorsque les deux auteurs du terrible attentat qui avait endeuillé notre pays deux jours plus tôt, se sont repliés à quelques centaines de mètres de plusieurs établissements scolaires. Il nous faudra tirer lors du prochain CHSCT, tout l'enseignement de la mise en œuvre des PPMS en situation. En attendant ce moment, nous pouvons nous satisfaire, d'avoir entendu les collègues expliquer à quel point la réalisation des exercices de mise en sécurité du PPMS leur avait été utile.

Néanmoins, nous sommes de plus en plus souvent alertés par nos collègues sur des situations de violence perpétrées par des parents, ou des élèves. Ces situations qui témoignent le plus souvent d'une précarisation accrue de notre société, appellent des réponses fortes de notre employeur visant à assurer la sécurité des personnels et à préserver leur santé .

Les économies imposées par le gouvernement aux collectivités comme aux salariés, si elles ne permettent pas la création d'emplois, dégradent notablement les conditions de travail de tous les personnels qui manquent cruellement de moyens pour mener à bien les tâches qui leur sont confiées. Le gel du point d'indice conduit à la baisse de notre pouvoir d'achat qui régresse d'année en année, avec des conséquences dramatiques pour les catégories C.

L'amélioration des conditions d'emploi et de travail passe par une autre répartition des richesses

soucieuse de répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi la FSU appellera à une journée de grève et de manifestation, mardi 3 février.